

L'archipel productif stéphanois, fruit d'une collaboration élargie

Pierrick Marcon

DANS **LES CAHIERS DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN** 2024/1 (N° 79), PAGES 31 À 32
ÉDITIONS **LABO CITÉS**

ISSN 1283-8497

DOI 10.3917/cdsu.079.0031

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-developpement-social-urbain-2024-1-page-31.htm>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Labo Cités.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

L'archipel productif stéphanois, fruit d'une collaboration élargie

À Saint-Étienne, l'agriculture urbaine agit comme un levier de la transition environnementale des quartiers prioritaires, en transformant les fonciers libérés par le renouvellement urbain en autant d'opportunités d'expérimentation de nouvelles formes de valorisation de l'espace public. Pierrick Marcon, chef de projet Quartiers fertiles à la Ville de Saint-Étienne, retrace la mise en place de cette démarche concertée qui fait la part belle au lien social et offre de nouvelles possibilités de développement économique au service d'une alimentation durable.

Afin d'en assurer la cohérence et l'ancrage territorial, l'élaboration du projet stéphanois s'est appuyée sur un inventaire foncier et un panorama des atouts et besoins d'une centaine de structures, concernées de près ou de loin par les questions agricoles, environnementales, sociales... Cette démarche, associée à un passage en revue de nombreux projets d'agriculture urbaine, a permis d'envisager des pistes de travail et de mieux comprendre les synergies possibles. Mais c'est lors des concertations et ateliers organisés en parallèle par Quartiers fertiles et le projet alimentaire territorial (PAT), que les partenaires ont saisi l'opportunité de travailler ensemble sur ces questions. Forte d'un écosystème d'acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) très engagés sur les problématiques alimentaires, la Ville de Saint-Étienne a pu travailler à la mise en cohérence de ce potentiel d'actions avec les opportunités offertes par le territoire et les différents dispositifs publics.

L'indispensable transversalité

La dynamique s'est appuyée sur l'histoire centenaire des jardins ouvriers des quartiers populaires stéphanois, en allant au-delà de la simple économie familiale qu'ils incarnent. Cette réflexion a intégré le lien social dans toutes les étapes, de la graine au

compost. Le jardin est ici envisagé comme la nouvelle place du village, là où l'on fait sens commun sur les questions de précarité alimentaire et environnementale. L'espace ouvert au public est alors considéré comme pouvant produire au bénéfice de tous. Il devient le catalyseur de l'action territoriale, dont la porte d'entrée est tantôt l'éducation, tantôt les énergies renouvelables, la cohésion sociale ou l'emploi. En mobilisant partenaires et services concernés pour agir sur l'un de ces leviers, on agit indirectement sur les autres. D'où une nécessaire approche transversale et décloisonnée du développement territorial, sorte de collaboration horizontale entre collectivités, acteurs privés et habitants, afin d'apporter une réponse adaptée et forcément différente d'un quartier à l'autre. Ainsi, les projets déployés dans les quartiers de Montreynaud, Sud-Est ou la Cotonne ont leur problématique propre, leur écosystème d'acteurs, leur modèle de gouvernance.

L'ensemble de ces sites peut accueillir une pluralité d'activités agricoles, créant un véritable archipel productif à l'échelle de ces trois quartiers. Archipel pouvant alimenter, à terme, un atelier de transformation de fruits et légumes et une cuisine collective à destination des publics les plus précaires. L'innovation et la richesse du projet stéphanois ne tiennent donc pas aux

- technologies *high tech* souvent associées à l'agriculture urbaine, mais plutôt à la volonté de faire sens commun autour de projets protéiformes, à taille humaine. En valorisant une dynamique multisites et multi-acteurs au service de l'alimentation durable, la collectivité sème les graines de nouvelles représentations, sans pour autant donner l'illusion de nourrir les villes avec l'agriculture urbaine.

Pour concrétiser cette ambition, la Ville de Saint-Étienne et l'ANRU soutiennent et sécurisent ces projets en réalisant les études nécessaires à un développement ambitieux et les investissements permettant leur déploiement progressif. Il en va de même aussi bien pour des projets à visée sociale (jardin pédagogique de quartier, micro-ferme adossée à une épicerie sociale et solidaire) que pour des projets professionnels (espace test agricole, ferme maraîchère d'insertion ou champignonnière). L'articulation des dispositifs publics¹ permet donc d'agir en donnant aux acteurs les moyens de mettre en œuvre leur projet : viabilisation des terrains, équipements professionnels, outils logistiques ou de distribution... Cette approche transversale est un prérequis à l'efficacité des investissements publics.

L'adaptation aux contraintes, caractéristique forte de l'agriculture urbaine

Cependant, chaque site est un sujet d'expérimentation sociale à l'échelle d'un quartier, ce qui implique d'essayer, de se tromper, de s'adapter au contexte et aux nouvelles opportunités. Un sol inadapté au maraîchage en pleine terre, un coût d'aménagement ou de gestion trop important, le recours trop systématique au bénévolat, une gouvernance fragile ou la difficulté de changer des habitudes de travail parfois cloisonnées... plusieurs facteurs peuvent compromettre un projet d'agriculture urbaine. Sa valeur peut encore être jugée inférieure à un programme de construction de logements, d'équipements publics ou de commerces. Il faut alors faire preuve de créativité et d'adaptabilité pour le réorienter ou intégrer d'autres partenaires permettant la mobilisation de nouvelles ressources. Requalifier des sols pauvres en valorisant les biodéchets locaux, créer des

emplois de médiation sociale et environnementale pour assurer la gestion des espaces et accompagner les habitants vers la transition, sont des exemples parmi d'autres d'adaptation aux contraintes. Le pari est de lancer une démarche de fond, plus vertueuse et impactante, même si ses résultats ne sont pas immédiats.

Aujourd'hui, pour servir le projet social de territoire et ne pas démobiler les acteurs de terrain, l'enjeu semble surtout de valoriser les externalités positives de l'agriculture urbaine. Les structures associatives ou professionnelles qui portent ces projets reposent sur des modèles économiques parfois fragiles. Développer l'accessibilité alimentaire via l'agriculture urbaine apporte pourtant de nombreux bénéfices à la collectivité : amélioration du cadre de vie, impact pédagogique, création d'emplois locaux, santé publique... Ces bénéfices à long terme doivent être évalués et quantifiés pour soutenir le fonctionnement des porteurs de projets en étant constitutifs de leur modèle, afin de pérenniser leurs actions et développer un système alimentaire résilient et durable dans les quartiers populaires.

Déployer une action publique de fond en favorisant de nouvelles représentations, grâce à l'expérimentation et à une approche décloisonnée, semble donc primordial. L'agriculture urbaine est un organisme vivant qui se développe plus ou moins vite au gré de l'engagement des acteurs du territoire, des contraintes de gouvernance ou de logistique et de la mobilisation des dispositifs publics. La nécessaire coordination que cela implique rend la tâche à la fois difficile et passionnante. Transformer des contraintes en opportunités, mobiliser les compétences de façon transversale et créer des liens opérationnels contribuent à la concrétisation d'un objectif de transition au sens large : environnementale, alimentaire, énergétique, sociale et économique. Impulser des changements fondamentaux implique de voir plus loin et de « *ne pas juger chaque jour à la récolte que l'on fait mais aux graines que l'on sème* » (R. L. Stevenson). ●

Pierrick Marcon

¹. Quartiers fertiles, PAT, contrat de ville et autres dispositifs (développement durable, développement économique...).